

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 décembre 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Nombre de Conseillers présents : 9

Nombre de Conseillers absents excusés: 2. Madame PALUDETTO Florence, Monsieur CUSSOU Jacques.

L'an deux mille vingt du mois de décembre, à 18 h, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à huis-clos, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la Présidence de Monsieur COMET Jean Pierre, Maire.

Présents : MM AMIEL Florian, COMET Jean Pierre, CABAL Jacques, ESPOUY Vincent, LASSERRE Marc, VENTURIN Marc, CASTEX Martine, GRISON Joële, ROGER Marie Thérèse.

M VENTURIN Marc a été élu secrétaire de séance.

Cession à titre gratuit de 4 voiries.

Le Conseil municipal prend acte de la cession à titre gratuit de 4 voiries.

Vote : Adopté à l'unanimité.

La délibération sera signée par le premier adjoint.

Soutien aux trésoreries du Comminges.

Au vu de la dislocation du réseau de la Direction Générale des finances, le conseil municipal se prononce à l'unanimité sauf une abstention pour s'opposer à cette dislocation.

Vote : Contre 8 Abstention 1

Une délibération sera prise.

Effacement du réseau téléphonique et électricité au hameau de Montmajou.

Effacement électrique :

Le montant total de ces travaux s'élève à 182 875 €. La part de la commune s'élève à 25 122 €.

Effacement téléphone :

La part de la commune s'élève à 48 125 €, une demande de subvention sera adressée au Département.

Vote de cette dépense à l'unanimité.

Une délibération sera prise.

Opposition au transfert de la compétence en matière de PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Toutes les conditions ne sont pas, à l'heure actuelle, requises pour que la CCPHG puisse prendre une décision. Cette question sera réexaminée à partir du mois d'avril 2021.

SDEHG : Petits travaux urgents inférieurs à 10 000€.

Nous ne sommes pas obligés de se servir de cette subvention. Toutefois, il faut prendre une délibération au cas où une éventualité se présente.

Vote : Adopté à l'unanimité.

Restauration du mur de l'ancien cimetière.

Des travaux de restauration ont été prévus pour réparer l'enceinte du vieux cimetière. Seul trois murs seront réparés, le quatrième, côté rue bénéficiera de quelques arrangements.

Le devis s'élève à 5076 €.

SDIS (pompiers) Reconnaissance des points d'eau en cas d'incendies.

Il faut contrôler les bouches à incendies. Une part du contrôle revient à la commune. A cet effet, une réunion a lieu le lundi 21 décembre, le matin. Une conclusion sera donnée à l'issue de cette réunion.

POOL routier 2021.

Divers travaux sont envisagés à ce jour.

Fin du goudronnage du Carré d'Estoup.

Mise en place du pluvial et des regards sur le hameau de Luret.

C'est la Com com qui sera maître d'œuvre et qui doit prévoir les travaux.

Electrification des cloches de l'église.

Elles fonctionnent en mode manuel. Nous avons besoin d'un devis pour réparer la commande électrique.

Information sur les points suivants.

Restauration de la chapelle de Montmajou.

Le devis s'élève à 56 000 €. Nous sommes en attente de l'appel d'offre.

Accessibilité de la mairie pour les personnes handicapées.

Le dossier est en attente de pièces complémentaires. Nous bénéficions d'une subvention de la région à hauteur de 11 900 €. Il faudra prendre une délibération courant 2021.

Le géo-portail sur internet pour gérer l'urbanisme coutera 480€.

Le vote pour cette dépense, oui à l'unanimité.

La fibre optique.

Elle arrive dans notre village. Une entreprise s'occupera de l'installation. Le conseil municipal donne son accord pour que l'entreprise PROSOLUCE soit mandatée.

La séance est levée à 19 h 15

